

Communiqué

Auch, le 23 avril 2014

Attirer des professionnels de santé dans le GERS

La CCI et la CPAM nouent un partenariat pour mieux accueillir les professionnels de santé dans le Gers

Pour faire face aux difficultés de recrutement des entreprises gersoises, la CCI a développé le produit EasyGers qui offre aux chefs d'entreprises un accompagnement global et unique pour réussir leur projet de recrutement et d'intégration d'un nouveau collaborateur nécessitant une mobilité géographique.

Il s'agit de proposer :

- un accompagnement global du futur collaborateur et de sa famille : recherche de logement, présentation du territoire, mise en relation avec les bons partenaires
- un accompagnement pour l'emploi du conjoint
- un suivi personnalisé pendant 6 mois

La CPAM a mis en place un parcours attentionné visant à accompagner les professionnels de santé lors de leur installation sur le territoire gersois. La Délégation territoriale de l'ARS propose également une plateforme en ligne d'aide à l'installation. Toutefois, la CPAM est confrontée à des difficultés pour attirer les professionnels de santé sur le territoire gersois, notamment en raison de la question de l'emploi du conjoint.

Face à ce contexte, la CPAM a logiquement porté à l'attention de la CCI son intérêt pour le dispositif EasyGers.

Michel Doligé, Président de la CCI du GERS et Serge BOYER, Directeur de la CPAM du Gers, ont donc signé le 30 avril une convention de partenariat, afin de faire bénéficier les futurs professionnels de santé intéressés par une installation dans le Gers de l'accompagnement EasyGers de la CCI.

L'objectif est d'attirer et de fidéliser des médecins dans le Gers, pour mailler notre territoire en services de santé et conforter son attractivité.